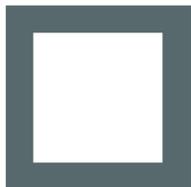


> RAPPORT 2016 DE L'AMF SUR LA RESPONSABILITÉ SOCIALE, SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE

VERS UNE CONVERGENCE DES INFORMATIONS
FINANCIÈRES ET EXTRA-FINANCIÈRES ?

CONSTATS & RECOMMANDATIONS

MEDEF - Réunion du groupe de travail Performance extra financière – 24 novembre 2016



Maryline Dutreuil-Boulinac, AMF, Division de la régulation des sociétés cotées, Expert
Charles Descamps, AMF, Direction des émetteurs, Chargé de mission

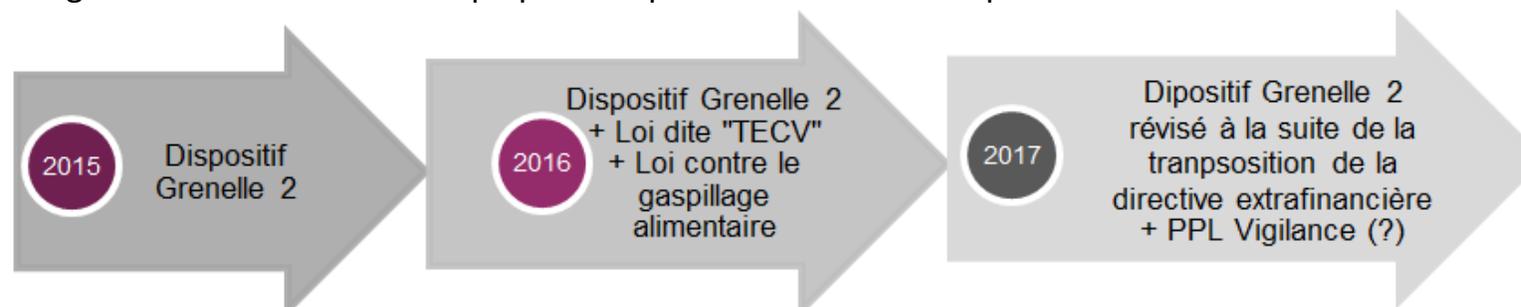


1. **L'ANGLE D'ANALYSE**
2. **LA TRANSPARENCE DES INFORMATIONS**
3. **LA COMPARABILITÉ ET LA COHÉRENCE DES INFORMATIONS**
4. **UNE POLITIQUE RSE DE PLUS EN PLUS « INTÉGRÉE »**
5. **VERS UNE CONVERGENCE DES INFORMATIONS FINANCIÈRES ET EXTRA-FINANCIÈRES ?**
6. **LES 10 CONSTATS LES PLUS MARQUANTS (PAR RAPPORT À 2013)**
7. **LES NOUVELLES RECOMMANDATIONS RSE**
8. **RECOMMANDATIONS RSE RENOUVELÉES OU ACTUALISÉES**

1. L'angle d'analyse (1/2)

Le contexte réglementaire

- ❑ Pas d'obligation légale pour l'AMF d'établir un rapport chaque année comme en matière de gouvernance, mais une veille active sur le sujet
- ❑ Obligation légale des sociétés cotées de publier des informations RSE (42 « items » pour les sociétés cotées) au sein du rapport de gestion (décret « Grenelle 2 ») et vérification obligatoire de ces informations par un organisme indépendant
- ❑ Des évolutions réglementaires à venir
 - Nouvelles informations à produire à compter de 2017 (art.173 de la loi de Transition énergétique/ art.14 sur le gaspillage alimentaire, loi vigilance, etc.)
 - Transposition à venir en droit français de la directive européenne RSE
 - Lignes directrices en cours de préparation par la Commission européenne



1. L'angle d'analyse (2/2)

Le champ du rapport RSE

- ❑ Etude centrée sur les principes de transparence, de cohérence et de bonne information
- ❑ L'échantillon
 - 60 sociétés cotées sur un marché réglementé dont 30 du SBF 120 (appelées les grandes entreprises « GE » dans cette présentation) et 30 PME-ETI

Nouveautés 2016

- ❑ Illustration des données statistiques avec des exemples nominatifs (*≠ name and shame*)
- ❑ Publication à venir d'un document consolidé sur la doctrine RSE de l'AMF
- ❑ Comparaison entre 11 sociétés cotées (3 françaises et 8 étrangères) sur les secteurs de l'industrie agroalimentaire et de l'automobile :

La transparence méthodologique apparaît comme un point fort des émetteurs français

Un suivi des performances par rapport aux objectifs fixés plus systématique par les émetteurs étrangers

Un périmètre de *reporting* de plus en plus homogène entre émetteurs français et étrangers

2. La transparence des informations (1/3)

L'information RSE est généralement répartie dans plusieurs documents/supports

Le document de référence

- Beaucoup d'entreprises présentent ces informations dans un chapitre dédié de leur document de référence
- Les PME-ETI ont surtout enrichi leur rapport de gestion sous l'impulsion de l'évolution des textes

Le site internet

Des rapports *ad hoc* sur le développement durable

Voire un rapport « intégré »

Exemple
Le cas de
DANONE



Page internet dédiée



Rapport Économique et Social 2015



Document de Référence 2015

2. La transparence des informations (2/3)

Le périmètre des informations porte sur une base consolidée (décret « Grenelle 2 »)

- ❑ 93 % des sociétés donnent au moins une information sur le périmètre de l'information extra-financière (¾ des sociétés en 2013)
- ❑ Un périmètre de plus en plus large, même s'il peut différer sensiblement selon la donnée extra-financière concernée
 - Exemples : en % représentés de sites de production, de distribution, d'usines, d'effectifs, etc.

Un mode de collecte des informations généralement décrit

- ❑ Près des ¾ des sociétés donnent des informations sur le mode de collecte (40 % en 2013)
- ❑ Un *reporting* de plus en plus mature, bien qu'encore en cours de déploiement, voire de construction

2. La transparence des informations (3/3)

Une appréciation variable du principe « appliquer ou expliquer »

- 18 % des sociétés étudiées indiquent que certaines données prévues par le décret n'ont pas pu être produites et 63 % qu'elles ne leur paraissent pas pertinentes
 - Certaines sociétés mettent en avant le caractère non matériel de certaines informations pour justifier leur absence
 - Les PME-ETI se montrent moins hésitantes dans leur choix d'exclure certaines données
- Une application parfois incomplète du principe « appliquer ou expliquer »
 - ¼ des sociétés concernées ne donnent pas d'explications sur l'absence de certaines informations
- Certaines sociétés vont au-delà du décret sur certains aspects en définissant, par exemple, des objectifs, en traitant de la prévention des risques et en présentant des pistes d'amélioration

3. La comparabilité et la cohérence des informations (1/3)

La totalité des sociétés étudiées ont présenté des indicateurs extra-financiers

- Pour mémoire, en 2010, 90% des GE donnaient de tels indicateurs
- Une plus grande stabilité des indicateurs
- Les principaux constats

Des efforts renouvelés pour communiquer sur un périmètre élargi

Des indicateurs stables et comparables dans le temps (même si quelques sociétés présentent encore certaines informations sur un an)

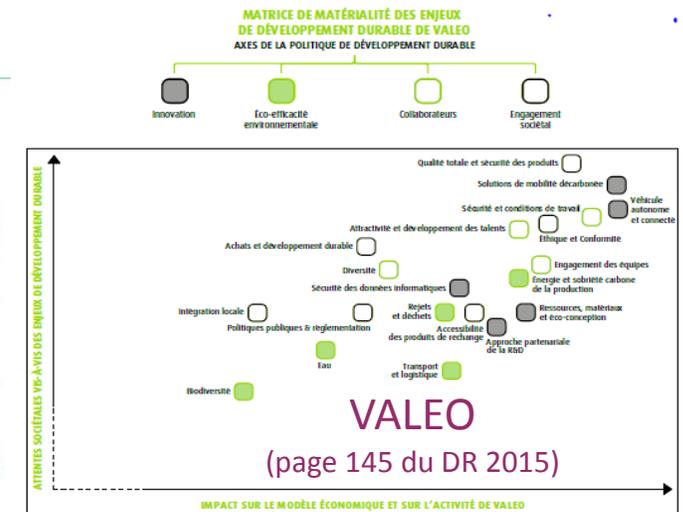
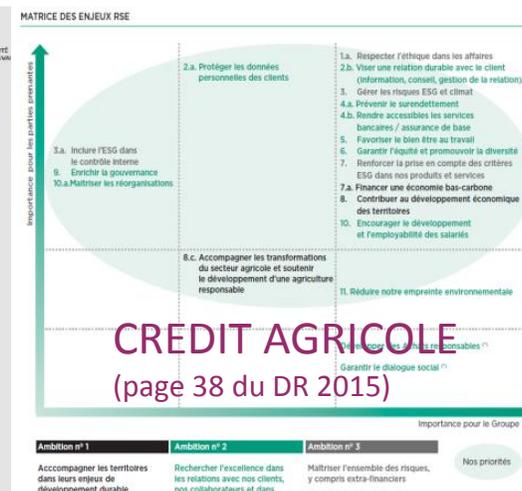
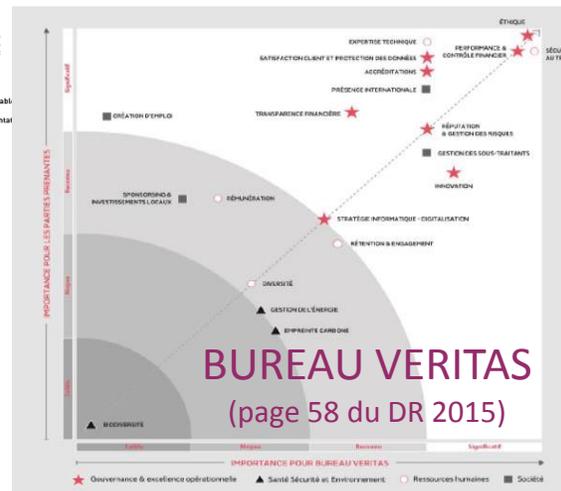
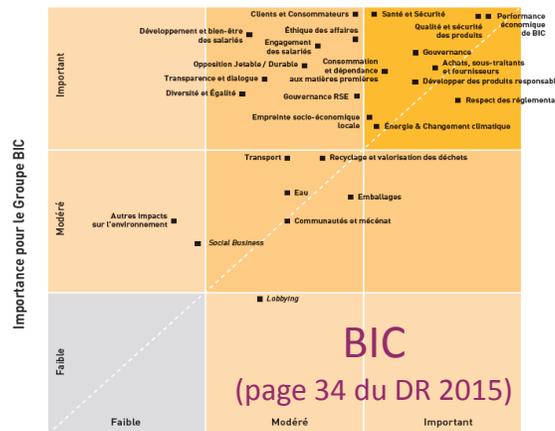
Une plus grande homogénéité du choix des indicateurs

Des méthodes de calcul pour un même indicateur qui restent encore relativement variable d'une société à l'autre

3. La comparabilité et la cohérence des informations (2/3)

Un engouement manifeste des GE pour les études de matérialité et leur restitution sous forme de « matrices de matérialité »

- 27 % des sociétés de l'échantillon (plus de la moitié des GE et aucune PME-ETI) indiquent conduire des études de matérialité et en présentent les principales caractéristiques sous forme graphique
- En pratique, les sociétés indiquent, sur un axe, l'importance des enjeux pour les parties prenantes et, sur un autre axe, l'importance des enjeux pour la société elle-même



Une section « facteurs de risque » souvent enrichie de risques extra-financiers

- 2/3 des sociétés de l'échantillon évoquent les risques sociaux et/ou environnementaux
- 20 % des sociétés (toutes des GE) établissant une cartographie des risques précisent que les risques liés aux enjeux RSE en font partie

Exemples

Cartographie des risques et risques extra-financiers

- « *En 2015, la Direction des Risques et Assurance a également réalisé la refonte complète de sa méthode de cartographie des risques intégrant les enjeux RSE parmi les menaces envisagées.* » (ACCORHOTELS)
- « *[La] démarche de cartographie des risques de [la société] fait l'objet d'un processus de revue annuelle : à partir du catalogue [qui regroupe les principaux risques du groupe selon un découpage en trois catégories de risques : opérationnels, stratégiques et externes. Il intègre les enjeux liés à la RSE au travers, notamment, des risques sociaux et psychosociaux, des risques liés aux produits, des risques éthiques et des risques climatiques], chacune des entités du Groupe procède à l'identification et à l'évaluation de ses 10 risques majeurs, pour traitement et suivi. [...]* » (CASINO)

4. Une politique RSE de plus en plus « intégrée » (1/2)

La prise en compte de la RSE dans la stratégie

- ❑ 63 % des sociétés de l'échantillon déclarent avoir intégré la RSE dans la stratégie de leur groupe (dont 40 % de PME-ETI) alors qu'elles n'étaient qu'une minorité à le faire en 2013

De plus en plus de sociétés donnent une analyse prospective

- ❑ Près de la moitié des sociétés de l'échantillon affichent des objectifs chiffrés en matière de RSE (dont 83 % des GE)
- ❑ Parmi celles qui donnent de tels objectifs, près de la moitié fait état d'objectif à horizon 2020

Exemples

Emissions de gaz à effet de serre

- Réduire de 70 % les émissions de gaz à effet de serre en 2050 par rapport à 2010 (SUEZ)
- réduire de 50% en intensité ses émissions de gaz à effet de serre entre 2015 et 2030 et à accélérer ses initiatives, et avant 2025 de commencer à réduire ses émissions en valeur absolue sur l'ensemble de son périmètre de responsabilité. (DANONE)

4. Une politique RSE de plus en plus « intégrée » (2/2)

L'intégration dans la gouvernance

- 40 % des sociétés de l'échantillon (dont les $\frac{3}{4}$ des sociétés du CAC 40) se sont dotées d'un comité *ad hoc* du conseil composé d'administrateurs, traitant expressément des sujets extra financiers
- 22 % des sociétés de l'échantillon, toutes des GE, indiquent expressément avoir indexé une partie de la rémunération variable des dirigeants mandataires sociaux sur des critères de performance extra-financiers (14 % en 2013)

Exemples De comités du conseil

- « comité de responsabilité sociale »
- « comité de l'éthique, de la RSE et du mécénat »
- « comité santé, sécurité et environnement et développement durable »
- « comité stratégique et de la responsabilité sociale de l'entreprise »
- « comité pour l'éthique, l'environnement et le développement durable »
- « comité de gouvernance et de responsabilité sociale et environnementale »
- « comité stratégique et de la RSE »
- « comité recherche, innovation et développement durable »

Exemples De conditions de performance extra-financière

- « 30 % sur la base de trois indicateurs : gestion des organisations et des talents, responsabilité sociétale d'entreprise et développement durable » (KERING)
- « Un maximum de 10 % mesurée notamment en fonction de la réalisation des objectifs d'émissions de CO2, d'efficacité énergétique, ainsi que le rang occupé par le groupe dans les classements des agences de notation extra-financières » (TOTAL)

5. Vers une convergence des informations financières et extra-financières ? (1/2)

L'insertion de données extra-financières dans la communication financière

- 4 sociétés de l'échantillon ont publié des indicateurs et/ou des informations extra-financiers chiffrés dans leurs communiqués sur l'arrêté des comptes annuels (contre aucune société en 2013)
- L'insertion d'éléments extra-financiers reste toutefois rare dans la communication financière des sociétés, comparée à l'importance que ces derniers prennent dans la documentation des sociétés

Exemples

Insertion de données extra-financières dans la communication

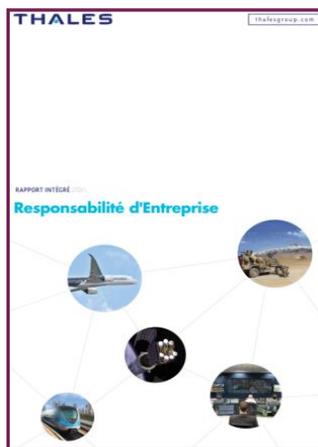
- « *L'empreinte carbone étant un indicateur global qui reflète de nombreux paramètres environnementaux, [le groupe] a pris depuis plusieurs années des engagements ambitieux de réduction de l'intensité carbone de ses produits. Comme résultat des plans d'action menés dans ce sens, cet indicateur affiche une réduction de -46 % entre 2008 et 2015 sur le périmètre de responsabilité directe [du groupe] (emballages, activités industrielles, logistique et fin de vie). [...]* » (DANONE)
- « *[Le groupe] réitère son engagement contre le changement climatique en introduisant un prix interne du carbone qui sera notamment intégré dans l'évaluation des investissements. Autant qu'un défi sociétal majeur, le changement climatique est une opportunité de croissance pour les produits du [groupe]* ». (SAINT-GOBAIN)

5. Vers une convergence des informations financières et extra-financières ? (2/2)

Des sociétés de plus en plus engagées dans une démarche d'intégration

- 13 sociétés du SBF 120 (contre aucune en 2013) indiquent expressément avoir publié un rapport « intégré »
- D'autres sociétés du SBF 120 indiquent avoir initié une démarche de production d'une information intégrée, mêlant stratégie, enjeux RSE et informations financières et extra-financières

« Ce nouveau rapport s'attache à démontrer comment la démarche responsable de Thales est intégrée dans sa vision stratégique Ambition 10, et concourt à préparer les défis de l'avenir que représente la sécurité des personnes, des biens et des données » THALES



« (...) rapport synthétique mettant en évidence la création de valeur de l'entreprise sur le long terme pour l'ensemble de ses parties prenantes. Le groupe rend compte ainsi d'une vision intégrée de ses missions, de sa stratégie, de ses performances financières et extra-financières et de sa contribution aux droits de l'Homme dans sa sphère d'influence ». VIVENDI



6. Les 10 constats les plus marquants (par rapport à 2013)

1	Un nombre moyen de 33 pages consacrées à la RSE, en très nette augmentation (+40%/2013)
2	Une transparence méthodologique des indicateurs, même si la comparabilité des indicateurs entre les émetteurs pourrait être améliorée
3	Une transparence inégale entre les émetteurs quant à l'élaboration, au contenu et au périmètre des cartographies des risques
4	Des efforts réalisés par les GE pour définir des objectifs chiffrés encadrant leur démarche RSE, mais des progrès encore à accomplir sur leur suivi dans le temps
5	Une progression de l'intégration de la performance extra-financière dans la rémunération variable des dirigeants
6	Quelques émetteurs communiquent désormais sur des éléments extra-financiers dans leur communication financière
7	Un engouement manifeste des GE pour les études de matérialité (« matrices de matérialité »)
8	La RSE est de plus en plus placée au cœur de la stratégie des émetteurs et considérée comme un véritable levier de perf à LT
9	Des GE de plus en plus engagées dans une démarche d'intégration des enjeux extra-financiers dans leurs rapports 2015
10	Une communication en construction sur les enjeux liés à la transition énergétique et à l'économie circulaire (=> dispositions applicables qu'à compter des rapports portant sur l'exercice 2016)

7. Les nouvelles recommandations RSE

① Accroître la pertinence de l'information extra-financière

- Effort de concision des messages et sélection des indicateurs
- Effort de hiérarchisation des enjeux

② Mieux décrire le rôle de la RSE dans la stratégie de l'entreprise

- Présentation lisible et concrète de la façon dont la mise en œuvre de la démarche RSE contribue à la stratégie

③ S'interroger sur l'articulation des information financières et extra-financières

- Démarche nouvelle à encourager
- Favorable à une insertion dans le document de référence
- Matière évolutive : pas de préconisation quant au contenu

④ Améliorer la communication dans le cadre des émissions de *green bonds*

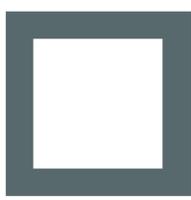
- Veiller à la transparence de l'information donnée à l'émission et durant la durée de vie de l'obligation

8. Recommandations RSE renouvelées ou actualisées

- Certaines recommandations formulées ou renouvelées en novembre 2013 ont toujours vocation à s'appliquer, même dans un contexte législatif et réglementaire évolutif

Le support de l'information	Actualisée
Les modalités de présentation de l'information	Reconduite
Le périmètre de l'information	Reconduite
La présentation d'indicateurs	Actualisée
Les objectifs mis en avant par les sociétés	Actualisée
Les risques sociaux et environnementaux	Actualisée
La notation extra-financière	Reconduite
La présentation au sein des comités ou du conseil	Actualisée
La RSE dans la rémunération des dirigeants	Reconduite

> RESPONSABILITÉ SOCIALE,
SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE
> GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET
RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS



* Boîtes recyclées